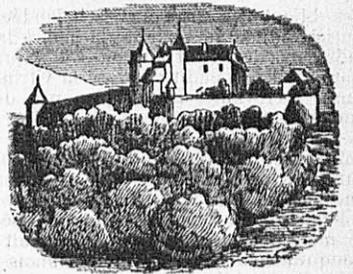




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cts
Suisse	25 »
Etranger	30 »
annonces mortuaires et rétractations	30 »
Réclames	50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

ABONNEMENTS

Suisse	1 an	Fr. 9.—
»	6 mois	» 4.50
Etranger	1 an	» 16.—
»	6 mois	» 8.—

payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent. On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, arr. 9^h 11⁴⁷ (d. j. f. 14^h 15⁰⁵ 20¹² - BULLE, dép. 7^h 10-- 13⁰⁸ 17⁵⁸

Le « Gruyère ». Fabrication et exportation.

Le premier aboutissement de la longue campagne menée par un certain nombre de paysans fribourgeois et leur organe vient de voir le jour dans 6 ou 7 vœux exprimés par une commission instituée à l'effet d'étudier les moyens d'améliorer les prix et l'exportation de notre fromage et des produits laitiers en général.

Ces conclusions concordent parfaitement avec ce que nous avons à maintes reprises écrit dans « La Gruyère », au risque de recevoir de part et d'autres des remontrances dictées non point par le souci de l'objectivité mais par un éternel mécontentement en des jours de lutte pénible et de désillusions. On finit, en somme, par où l'on aurait dû commencer: « Rien ne sert de courir, il faut partir à temps ».

L'« Industrie laitière » écrivait dans son numéro du 20 janvier 1928 :

« Nous ferions mieux, au lieu de nous épancher en lamentations aussi vaines que tardives, de simplement admettre notre malheur de n'avoir pas eu, en temps utile, les hommes d'affaires et peut-être aussi la marchandise appropriés pour repousser victorieusement l'offensive des exportateurs d'Emmenthal, si l'on peut dire qu'offensive il y a eu, puis de concentrer tous nos efforts sur l'adaptation de notre produit aux exigences de la clientèle étrangère pour reconquérir le terrain perdu ».

Ces lignes renferment certainement une grosse part de vérité. De plus, les organisations existantes ont rendu et rendent encore d'importants services. Elles sont perfectibles, c'est entendu. Leurs organes dirigeants les reconnaissent. Mais ils rappellent aussi les années pénibles du début, alors que l'argent était difficile à trouver et les appuis rares et modestes.

D'ailleurs, il importe avant tout de regarder vers l'avenir, tout en tenant compte des leçons du passé. Le « Gruyère » doit être perfectionné et adapté dans sa fabrication, et, une fois ce résultat obtenu, répandu, sur les marchés mondiaux par de puissantes organisations financées par les premiers intéressés, les paysans. Il n'y a pas deux moyens d'améliorer, et le sort de notre agriculture et les rapports entre la troupe et les chefs; il n'y a que celui de la participation financière des producteurs.

Pour le moment, pour les raisons les plus diverses, l'exportation du « Gruyère » demeure des plus difficiles. Que l'on s'en rende compte par les extraits suivants que nous empruntons à des documents tout récents, puisqu'ils datent tous de 1928, et qui nous viennent de Naples, de Liège, de Barcelone, etc. Ils reflètent assez bien la situation générale des marchés du « Gruyère ».

« Votre lettre fait mention d'une ouverture trop petite, qui ne va pas, alors qu'on demande une ouverture grande et parfaite. Je ne doute pas que votre « Gruyère » soit de la meilleure qualité, mais il faut que l'on se conforme aux desiderata de la clientèle ». — D'un autre pays : « Nous avons des difficultés à vendre votre fromage. Ici, la clientèle demande de grandes ouvertures bien régulières, une meule de 12 à 16 cm. d'épaisseur, avec un peu plus de fermeté de fromage. Le vôtre est parfaitement bon, seulement il roule quand on veut le mouliner, ce que les clients ne veulent pas ».

D'un troisième pays : « Tout en prenant bonne note de tout ce que vous me dites au sujet du « Gruyère », je vous dirai franchement que la vente n'est pas si facile qu'on veut bien le croire en Suisse. Bien que votre fromage soit parfait comme qualité, aucun des détaillants qui l'ont essayé ne m'a redemandé du « Gruyère ». Tous sont d'avis que le « Gruyère » doit posséder de grandes ouvertures; comme je vous l'ai expliqué, on achète ici non

point du fromage suisse, mais des « trous » de fromage suisse ».

Ces déclarations sont éloquentes. Elles se passent de commentaires et devraient de saveur réaliste à être analysées.

Il ne faut pas oublier non plus que l'après-guerre a créé un renouveau de nationalisme économique dont on semble parfois ignorer la portée. La différence des changes n'est pas indifférente non plus au malaise dont nous souffrons et au marasme persistant du marché agricole. Il faut, pour conquérir ou reconquérir des débouchés, que nous réussissions à mettre au point des produits dépassant réellement en qualité ceux de contrées ou de pays concurrents et répondant le plus exactement possible à la demande. Il ne suffit pas, en effet, qu'un produit, quel qu'il soit, plaise au vendeur; l'important est qu'il plaise à l'acheteur.

Pour ce qui concerne la diffusion du « Gruyère », les organisations existantes seront en mesure de faire le nécessaire si l'on met à leur disposition les fonds nécessaires. L'idéal serait peut-être de pouvoir créer dans les pays que l'on estime les plus avantageusement disposés à faire usage du « Gruyère » des comptoirs dirigés par une gérance sous les ordres des organes-chefs des producteurs. Le système entraînerait, au début surtout, des frais assez considérables dont le montant pourrait être réuni par des cotisations à verser par toutes les sections fédérées.

Là-dedans, il importe que la plus grande confiance existe entre le producteur, les sociétés affiliées et les organes centraux. Pour arriver à ce résultat, il faut amener le paysan à s'intéresser à tout ce qui concerne la destinée des produits qu'il crée. Il faut le mettre au courant des difficultés inhérentes à l'exportation dans les conditions actuelles, porter à sa connaissance les tractations entreprises, les exigences du consommateur, les résultats obtenus, ne lui rien laisser ignorer du contenu intéressant des correspondances échangées: toutes conditions nécessaires à l'éclosion de cette bonne et saine harmonie entre dirigeants et dirigés qui autorise et facilite les grandes réalisations.

Eloigner tout ce qui divise, provoquer tout ce qui rapproche, doit être le cri de guerre de nos agriculteurs, s'ils veulent arriver à se ménager une place plus favorable dans l'économie générale.

Terminons en répétant un vœu qui nous est cher et dont la réalisation est à la base de tout progrès véritable au sein de la classe agricole. Nos paysans doivent avoir à cœur de s'instruire de plus en plus, d'ouvrir leur esprit aux connaissances les plus variées, d'élargir le champ de leur horizon, d'assister aux assemblées qui discutent leurs intérêts, d'y discuter sagement et objectivement, de demeurer unis et de ne pas craindre de mettre, chacun selon ses moyens, leur bourse à contribution, quand il s'agit de réaliser un progrès dont ils seront les premiers à bénéficier. Y.

Petite Revue.

ÉTRANGER

FRANCE:

La succession d'un Bourbon.

La cour d'appel d'Orléans a rendu mercredi son arrêt dans l'affaire du château de Chambord. La Cour infirme le jugement du tribunal de Blois, qui avait accueilli la demande en annulation de l'acte de partage de la succession du prince Robert de Bourbon-Parme, fait à Vienne en 1910, demande introduite par le prince Sixte de Bourbon contre son frère Elie auquel avait été attribué le château de Chambord. La cour a déclaré que les princes de Bourbon étaient heimatos, ayant perdu la nationalité française, et de plus ne justifiant pas en avoir acquis une autre. Le prince Elie seul, en

conséquence, doit être considéré comme propriétaire légitime du dit château.

La guerre hors la loi : La réponse américaine à la note française.

L'on se souvient de cette négociation franco-américaine engagée au printemps 1927 pour exclure l'emploi de la guerre comme « instrument de politique nationale ». On pensait que la note française lui aurait porté le coup de grâce. Il est nécessaire de rappeler en quelques mots les étapes de la négociation pour faire comprendre ce qui est en jeu. En juin, la France proposait à l'Amérique de conclure un traité strictement franco-américain par lequel les deux gouvernements se compromettraient de ne pas recourir à la guerre. Or, en décembre, M. Kellogg suggère que, pour en terminer, l'engagement prôné par M. Briand soit inscrit tout simplement dans le traité d'arbitrage franco-américain arrivant sous peu à échéance. Tout se passa autrement. Le secrétaire américain offrit un traité à six : France, Etats-Unis, Angleterre, Italie, Japon, Allemagne. Ce n'est pas ce que la France cherchait. La note américaine contient une contradiction. En effet, la résolution de la conférence de La Havane se borne à condamner la guerre d'agression et non à réclamer l'abolition de toute guerre sans réserve.

La dernière note lithuanienne.

Bien qu'elle ne soit pas l'idéal au point de vue conciliation, il faut admettre qu'elle pose tout de même un premier jalon sur le chemin du rétablissement de relations normales entre la Lithuanie et la Pologne.

Elle a été sans doute dictée par l'approche de la session du Conseil de la S. d. N. et M. Voldemaras, bien qu'ayant le souci de satisfaire aux exigences des partis qui lui assurent majorité au Parlement, aura compris que son rôle eût été difficile au milieu des diplomates mondiaux, s'il ne donnait point auparavant une faible preuve de bonne volonté. Car, quoi qu'on dise, si les négociations n'ont pu être entamées jusqu'ici, c'est bien Kowno qui en assume la complète et entière responsabilité. Vouloir, comme le fit M. Voldemaras, poser comme condition essentielle à toute prise de contact que l'on commence par discuter la question de Wilna, c'était aussi saper à la base toute tentative d'utiles négociations.

En effet, la Pologne considère comme résolue définitivement l'attribution de Wilna, puisque cette ville lui a été donnée par une décision régulière de la conférence des ambassadeurs, décision enregistrée par la Société des Nations. En tout état de cause, il est impossible d'amorcer une discussion en partant du point le plus difficile et le plus délicat à résoudre. Le gouvernement de Varsovie avait eu la meilleure idée, lorsqu'il proposa de liquider en premier lieu les problèmes des relations téléphoniques, postales et ferroviaires, qui sont évidemment les plus pressants. Il faut en effet savoir qu'aucune relation dans aucun domaine n'existe entre les deux pays et que cet état de fait n'est pas sans préjudice pour l'économie générale des pays intéressés. Sur ce point, il était facile d'arriver à un résultat positif en peu de temps. La proposition ne fut pas agréée à Kowno et l'on y répondit avec mauvaise humeur et en termes évasifs. C'est alors que M. Zaleski, ministre des affaires étrangères de Pologne, écrivit à M. Voldemaras pour lui demander en termes de la plus énergique précision si son gouvernement était disposé ou non à entamer des pourparlers. La note lithuanienne de l'autre jour constitue la réponse à la question polonaise.

On espère que ce tout petit symptôme d'amélioration ira grandissant et que le point qui paraît actuellement le plus vulnérable dans l'édifice de la paix ira s'effaçant peu à peu. Car, il ne faut pas s'y tromper, si la situation ne présentait pas un danger immédiat, elle constituerait cependant une menace permanente pour la paix,

puisqu'il suffisait d'un acte imprévu pour déclencher un conflit armé et provoquer ainsi des complications telles que celles qui nous valurent l'effroyable catastrophe de 1914-1918. On sait d'ailleurs que M. Voldemaras, dont le plan était d'arriver à tout prix à une révision de l'affaire de Wilna dans le sens des prétentions lithuanienes, a compté longtemps sur l'appui de gouvernements qu'il croyait disposés à créer des ennemis à la Pologne. Heureusement, le méchant calcul du chef du gouvernement de Kowno fut déjoué. Ni à Berlin, ni même à Moscou, l'on entra dans les vues du nationaliste lithuanien. On y comprit que les temps ne sont pas propices pour créer de nouvelles difficultés à l'établissement de la paix qui s'effectue déjà si péniblement.

La session du Conseil de la S. d. N. apportera encore, espérons-le, un élément de plus en faveur de la prise de contact des deux nations sœurs et ne sera pas sans exercer une pression heureuse sur les dispositions de M. Voldemaras et de son gouvernement. P. S.

Au sujet de la tension italo-autrichienne.

Une opinion anglaise : le Star. « La dernière phase des relations entre l'Italie et l'Autriche est inquiétante. C'est de telles situations que naît le plus grand trouble.

Autant que nous le sachions, le cas autrichien est fort. Une réponse peut-être plus forte encore et s'il en est ainsi c'est l'affaire et l'intérêt de l'Italie de la faire et de prouver au monde entier, qui a confié à l'Italie le gouvernement du Tyrol méridional, qu'elle a rempli convenablement sa mission.

Malheureusement, M. Mussolini semble manifester clairement qu'il préfère le système du bâton. Ordinairement, la dictature italienne est une affaire d'intérêt purement italien, mais si nous sommes menacés d'un nouveau Corfou, Mussolini et sa conduite prennent alors un intérêt international. Malheureusement, l'Autriche est beaucoup plus directement attachée à la Société des Nations que ne l'était la Grèce et nous espérons que la Société des Nations se montrera moins complaisante que la conférence des ambassadeurs à l'égard de cette doctrine selon laquelle un déploiement de forces brutal équivaut, de façon satisfaisante, à un juste raisonnement.

Et une opinion yougoslave :

« Le journal la Pravda écrit : « L'autorité de la Société des Nations serait fortement compromise s'il était avéré que l'incident provoqué par l'Italie avait seulement pour but d'empêcher l'examen normal et régulier de l'affaire de contrebande d'armes en Hongrie. »

Le journal Novosti, de Zagreb fait ces réflexions :

« Le conflit austro-italien prouve d'une façon éclatante le bien-fondé de la thèse yougoslave selon laquelle l'Italie provoque intentionnellement des secousses internationales en jetant la discorde parmi les petits Etats de l'Europe centrale et en tenant sans cesse l'opinion sous la menace de litiges inutiles.

D'autre part, la Reichspost, organe chrétien social de Vienne, maintient ses revendications en faveur de la liberté des Tyroliens assujettis à l'Italie. Il déclare que les Tyroliens ne doivent pas être ravalés à un niveau inférieur à celui des tribus indiennes au temps des conquistadores. « Les Tyroliens, écrit-elle, ne cesseront de clamer leurs souffrances tant qu'ils souffriront ».

SUISSE

Après Kessler.

Un autre grand procès va passionner le public ces jours prochains : on sait que Moransky a été, après Kessler, un des plus audacieux cambrioleurs. Rappelons en quelques mots les faits. Le 29 juillet 1925, quelques minutes après midi, Moransky ouvrit avec une fausse clef la porte d'une

e n'avait pas qu'on donne reposer bien ment songea à

tement au té e chambre de e sonnette. Mlle de Sivry.

ns immédiate- t suivant. Tu e restante. Ne

ent de Louise. ssaire de faire a déterminer à

t de sa sœur, le choix de la Louise.

emps, elle fixa dans le grand- tion balnéaire par les Pari- renconter au- belge et lor- y parlait fran- était préféra- ou elle était.

présentant de l'était devenu une Murillonne age n'était pas apporterait plus

directe de Pa- river en 9 heu- (A suivre).

LES

ix enchères pu- 10 heures ilomène, à marchandises : ocolat, les- es, un lot ur pétrole, que.

des Faillites.

LES

ix enchères pu- 12 mars es art. 156 à 161 l'auberge, de 96 per- aphin BAR-

de la Gruyère.

LES

ix enchères pu- des 14 h., 00 pieds de ire, un jeune it à la masse en

des Faillites.

GE

SSON deuil.

érés.

OUER

tement et cuisine, bien l. Publicitas Bulle,

emande

s suite, 2 bons

de campagne

Publicitas, Bulle

VAUX

mission.

de Villarvo- n soumission les

onnerie

ux à purin à e au chalet au.

io renseignera et umissions d'ici au

d, le 26 fév. 1928.

ariat communal.

mez-vous

GRUYÈRE

des bijouteries les plus achalandées de Zurich, située au cœur de la cité, à la Paradeplatz, descendit au sous-sol, y prit un store qu'il suspendit derrière la vitrine, et, chose incroyable, à quelques pas de laquelle se tenait un agent de service. Derrière ce morceau de toile, il dévalisa tranquillement toute la devanture, emportant dans ses poches des bijoux représentant une somme de 834.000 fr.

Pendant que toute la police européenne se mettait à sa recherche, il ouvrait tout tranquillement, sur le Prater viennois où il débitait ses bijoux. On put se récupérer pour fr. 350.000. Le reste a été supporté par l'assurance. Comme le dit la *Gazette de Lausanne*, ce fameux Moransky détient le record du cambriolage en Helvétie.

Un débat animé au Grand Conseil de Lucerne.

La discussion au Grand Conseil sur le projet portant imposition des couvents a été très animée. Les orateurs conservateurs ont défendu le projet gouvernemental, alléguant que les revenus des couvents ont beaucoup diminué.

M. Moser, conseiller national, orateur des radicaux, a reproché au canton de Lucerne de l'intolérance en matière scolaire. Il se prononce pour l'imposition des couvents et des cloîtres, selon le droit fiscal. Les socialistes sont désintéressés de la question.

Mesure de prévoyance.

L'Eglise indépendante Neuchâteloise a contracté pour tous ses pasteurs et professeurs une assurance collective auprès de la « Neuchâteloise », Compagnie d'assurances sur la vie, à Neuchâtel et « La Suisse », société d'assurances sur la vie et contre les accidents, à Lausanne.

Cette assurance collective, traitée conjointement avec les deux compagnies, garantit aux pasteurs et professeurs, à des conditions très favorables, des pensions de veuves et d'orphelins, pour le cas de décès, et des rentes viagères au moment de la mise à la retraite. Ces pensions sont calculées d'après une échelle progressive en tenant compte des années de service.

L'affaire de la Caisse genevoise de prêts sur gages.

Une nouvelle arrestation a été opérée en la personne d'Albert Bossard, ex-caissier, employé depuis 33 ans dans l'établissement. Il s'est avéré que l'inculpé a procédé à de fausses écritures et il a été écroué à Saint-Antoine pour complicité de faux. L'accusé s'est effondré et a déclaré qu'il n'avait rien fait sans en avoir reçu l'ordre formel de son directeur. Il s'est répandu en amers reproches contre M. Vollet, directeur.

De plus, on a découvert, dans la suite de l'enquête, que d'autres personnages trafiquaient à leur aise au sein de l'entreprise. Certains prêteurs sur gages véreux seraient dans des trames bien compréhensibles, écrit la *Tribune de Genève*.

Les négociations franco-suisse.

Des difficultés fort sérieuses se sont élevées, surtout pour ce qui concerne l'industrie textile et la broderie, au cours des pourparlers de jeudi. M. Stucki, chef de la délégation suisse, aurait décidé de quitter Paris, une entente étant devenue impossible.

Anniversaire.

M. Edmond Schulthess, président de la Confédération, a fêté, hier, le soixantième anniversaire de sa naissance. De nombreux télégrammes de félicitations lui sont arrivés de toutes parts. Les présidents des Chambres sont allés lui présenter les vœux du Parlement helvétique.

Des procès.

À la suite de la révélation faite par le *Bund* que M. Grimm avait engagé des capitaux dans l'association « Gressuisa » en vue d'élever en Grèce une maison de jeux, ce dernier a perdu nombre de voix dans la capitale, à l'occasion de l'élection de dimanche. Il a déposé une plainte contre le *Bund*. Le rédacteur en chef de ce journal a déposé une plainte également contre la *Tagwacht* pour injures.

Les vins grecs.

Nous apprenons de source autorisée que les conversations qui ont eu lieu entre la légation de Grèce à Berne et le département fédéral de l'économie publique au sujet de la question de l'importation des vins grecs en Suisse ont abouti à une entente. Le gouvernement grec lui-même désire vivement qu'il ne soit importé en Suisse que des vins naturels. C'est pourquoi, dorénavant, les envois de vins grecs seront dédouanés et soumis à l'analyse que s'ils sont accompagnés d'un certificat du gouvernement grec garantissant qu'il s'agit de vins naturels.

Quant aux envois de vins qui ont fait jusqu'ici l'objet de contestations, une solution satisfaisante est intervenue en ce sens qu'ils seront réexportés ou employés pour des usages autres que celui auquel ils étaient destinés.

Il faut espérer que l'entente ainsi réalisée contribuera à développer et affermir les relations économiques entre la Grèce et la Suisse.

La chasse aux emplois.

Deux emplois subalternes ayant été mis au concours au bureau de la police des constructions de la ville de Zurich, 150 postulants se sont présentés, parmi lesquels de nombreux universitaires.

Nécrologie.

Monsieur Ferdinand Reber

Administrateur de « Publicitas S. A. ».

Nous recevons de Berne l'imprévue et triste nouvelle que M. le directeur Ferdinand Reber, administrateur-délégué de Publicitas, Société anonyme suisse de publicité, est mort soudainement le 27 février, au matin, à l'âge de 62 ans.

Cette mort met un terme à une existence extraordinairement féconde et nous voyons s'ouvrir aujourd'hui la tombe d'un homme d'une trempe rare. Ferdinand Reber avait eu une jeunesse difficile qui l'a préparé à la grande et belle carrière par laquelle il s'est distingué. Il est entré en 1886 comme jeune employé à la succursale de Berne de la maison Haasenstein et Vogler. L'attention de la Direction générale se porta bien vite sur ce jeune homme intelligent et énergique, auquel elle confia bientôt un poste de responsabilité. En 1893, Reber devenait directeur de la succursale de Lucerne et lorsqu'il fut, cinq ans plus tard, nommé directeur de la succursale de Berne, il avait déjà derrière lui une période de très fructueux travaux. Cet homme, qui ne connaissait pas la fatigue, déploya, comme directeur à Berne, une activité jamais interrompue. Doté d'un don de conception rapide, allié à une haute intelligence et à une conscience rare, Reber devait porter la succursale de Berne à un prompt développement. Ce champ d'action devait bientôt être trop étroit pour lui, il avait soif de progrès et d'extension. Il fonda dans le territoire d'affaires qui lui était dévolu de nouvelles succursales auxquelles son talent d'organisateur donnèrent bientôt un puissant développement.

Il est clair que les services rendus par ce collaborateur si apprécié ne pouvaient échapper à la Direction centrale de Publicitas. Celle-ci l'appela, en 1920, à faire partie de son Conseil d'administration et le désigna plus tard comme Administrateur-délégué pour la Suisse allemande. Tout ce qu'il fit en cette qualité ne peut s'exprimer en paroles. La grande considération dont Publicitas jouit aujourd'hui dans toute la Suisse allemande est, pour une grande partie, l'œuvre de Ferdinand Reber qui avait su, au surplus, s'acquérir une haute estime dans le cercle des éditeurs de journaux.

Ferdinand Reber rendit en outre de très grands services à la Société, dont il s'est acquis de ce chef une reconnaissance durable par les efforts qu'il déploya pour la fondation d'une caisse de retraite et d'assurances pour le personnel. Il s'était attaché à ce travail avec un amour tout particulier et consacra beaucoup de son temps et de sa peine à l'édification de cette œuvre de philanthropie. Il fut le président du Conseil de fondation de cette institution.

M. le directeur Ferdinand Reber était une nature distinguée, aux sentiments pleins de finesse. Ceux qui avaient à faire à lui gardaient de sa personne l'impression d'un homme au caractère aussi bienveillant que ferme. Ses subordonnés vénéraient en lui le lumineux exemple de la scrupuleuse observation du devoir et de la plus grande bonté de cœur. S'il exigeait de ses collaborateurs le maximum du devoir à accomplir, il était envers lui-même de la plus grande exigence.

Le choix d'une profession décide souvent de la destinée d'un homme.

Normalement, pour tout enfant, la nécessité de choisir une profession ne se présente qu'une fois. Aussi les parents et éducateurs doivent-ils mettre tout en œuvre pour rechercher la profession ou le métier qui convient le mieux à leurs protégés. Un mauvais choix est gros de conséquences pour l'avenir de l'enfant. Cependant, les cas sont rares où les aptitudes pour une carrière déterminée se manifestent spontanément. L'expérience démontre, au contraire, que les aptitudes les plus marquées de l'enfant l'orientent vers deux ou trois professions distinctes ou à caractère commun. Il convient, en pareil cas, de choisir la profession qui offre le plus de garanties pour l'avenir et de renoncer à celles n'offrant pas suffisamment de sécurité, soit parce que le chômage y est fréquent, soit parce que l'avancement à des classes supérieures bien rémunérées est rendu particulièrement difficile.

Parmi les professions de cette catégorie, il faut citer aujourd'hui les carrières techniques et commerciales. Celui qui veut y trouver son avenir doit faire preuve de dons pour ainsi dire exceptionnels. Il doit posséder une maîtrise lui permettant d'être l'artisan de sa propre destinée, voire de s'élever au-dessus des emplois auxiliaires et subalternes.

Aucun indice ne permet de prévoir que la situation précaire existant dans les carrières commerciales s'améliorera à brève échéance. Tandis que les demandes de places sont particulièrement abondantes, le nombre des emplois vacants demeure très restreint. Par ailleurs, il est présentement très difficile sinon impossible de faire un stage à l'étranger en vue de perfectionner ses connaissances. De même, les possibilités d'avancement sont minimes et ce également pour les employés d'âge mûr qui ont donné leur mesure dans toutes les branches d'activité essentielles. Ces derniers n'échappent point au chômage et demeurent parfois inoccupés durant de longues

périodes. L'offre si nombreuse de personnel fait fléchir le taux des salaires et place dans une situation critique les employés qui ne peuvent renoncer à un certain niveau de traitement parce qu'ils ont charge de famille. Cela explique, en partie, pourquoi l'on ne demande aujourd'hui, en règle générale, que des employés auxiliaires dont la rémunération est très modeste.

Cet état de fait doit faire réfléchir les parents et les engager à s'entourer de tous les renseignements utiles. Ces derniers seront fournis volontiers par les sections de la Société Suisse des Commerçants et par les Offices d'orientation professionnelle.

Parents, prenez conseil avant de décider de la destinée de vos enfants. Faites-le pendant qu'il est encore temps et choisissez, avec le soin qui s'impose, pour votre fils ou votre fille, une profession répondant véritablement à ses aptitudes et à ses qualités.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

Un vigneron de Steafa a trouvé dans sa propriété des monnaies françaises de 1726 à 1793 ainsi que des bagues et des broches en or.

On remarque la liaison intime qui unit les peuples de l'Europe centrale nés ou agrandis depuis la guerre. Il n'est pas jusqu'aux anciens ennemis qui, dans certaines parties de l'Europe, n'essaient d'un sincère rapprochement. C'est ainsi que l'on annonce une entrevue entre M. Marinkovitch, ministre des affaires étrangères de Serbie, et l'ambassadeur de Bulgarie à Belgrade. Il y fut discuté de la réouverture de la frontière serbo-bulgare et des moyens d'établir de franches relations entre les deux pays.

Selon une statistique récente, il y a eu en Russie, en 1927, deux divorces sur quatre mariages. La durée moyenne de ces mariages est de 6 à 8 mois.

À la frontière italo-autrichienne, on signale divers incidents qui se sont produits à la suite des discours prononcés à la Diète tyrolienne d'Autriche et au Conseil national autrichien, de Vienne. Le consul d'Innsbruck refuse le visa à tous les voyageurs autrichiens qui demandent à passer en Italie.

On procède, aujourd'hui, à dix heures, aux funérailles solennelles du maréchal Diaz, enterré aux frais de l'Etat à Sainte-Marie des Anges, à Rome. Le roi et M. Mussolini se sont rendus auprès de la dépouille mortelle. A la Chambre, M. Mussolini a pris la parole.

Au Parlement serbe, des incidents regrettables se sont produits grâce à l'attitude indigne du chef des Croates, M. Raditch. Les députés en sont venus aux mains et la séance a dû être suspendue.

Le député communiste français Doriot, disparu depuis quelque temps, a été condamné par défaut à 3 ans de prison et 3.000 fr. d'amende pour attentat à la sûreté de l'Etat et incitation de militaires à la désobéissance. Ses deux amis, Ducloux et Barbé, ont été condamnés à 1000 fr. d'amende et un an de prison.

Malheurs et accidents.

Dans une mine de Recklinhausen, Allemagne, deux cages sont tombées dans un puits à la suite de la rupture du câble. Sur 48 hommes victimes de l'accident, il y aurait 13 morts et de nombreux blessés.

Judi, à Bâle, un camion suivi d'une remorque, voulant éviter un taxi, monta sur le trottoir d'un pont, enfonça le parapet et tomba dans le Rhin. Le chauffeur est grièvement blessé.

A Munich, un mécanicien est tombé de sa locomotive au moment où celle-ci entrerait en gare à 30 à l'heure. La lourde machine continua son allure, enfonça un mur et se jeta avec fracas dans un local où travaillaient deux ouvriers. Ces deux derniers sont grièvement blessés. Le mécanicien est décédé peu après l'accident des suites de ses blessures.

À la fabrique de machines Rieter, à Töss, Zurich, un ouvrier âgé de 51 ans a été écrasé contre un mur par un chariot et a succombé.

À Corcelles, Vaud, une fillette se rendant à l'école a été serrée, à un contour de la route, entre un mur et l'extrémité d'un chargement de billes. Elle a eu les deux jambes brisées et a dû être transportée à l'hôpital.

À Québec, une maison a été détruite par un incendie. Une mère et ses quatre enfants ont été carbonisés.

Mercredi dernier, une fillette de Sembrancher, Valais, cinq ans et demi, a mis le feu à son tablier en jouant avec des enfants de son âge. Elle a succombé à ses brûlures, vendredi, après d'horribles souffrances.

Le Vésuve est entré dans une nouvelle phase d'éruption. Cependant, pour le moment on ne prévoit aucun danger.

À la gare principale de Soleure, un aide-monteur des C. F. F., M. Hans Hammon, est entré en contact avec le courant à haute tension et a été si grièvement blessé qu'il a succombé.

Crimes et délits.

Une nouvelle bande a été découverte dans la Mafia, en Sicile. Elle compte 275 malfaiteurs et est accusée de 50 assassinats, de nombreuses agressions et de délits de toutes sortes.

À Francfort, on a trouvé étranglés dans leur lit une mère et ses trois enfants âgés de 1, 2 et 4 ans. Le crime affreux doit être l'œuvre du père de famille et avoir été dicté par la misère.

À Naples, la famille du menuisier Sebastiano se trouvait devant le notaire pour y procéder à un partage, lorsque le père, sortant un revolver, fit feu sur sa belle-fille. Celle-ci ne fut pas atteinte, mais ce fut son mari, le fils du menuisier, qui tomba raide mort.

Dans la région de Montluel (France), un individu circulant à bicyclette a réussi ces derniers jours à attaquer plusieurs femmes et jeunes filles seules, à leur soustraire certaines sommes et, certaines fois, à en abuser. La gendarmerie recherche activement le dangereux personnage.

Un duel extraordinaire au revolver s'est déroulé mercredi soir en pleine rue de Paris entre deux jeunes gens pour une rivalité féminine. Tous deux étaient bientôt étendus sur la chaussée. L'un est mort et le second est grièvement blessé.

M. J. Pouliquen, qui avait égorgé à Paris, en novembre dernier, les quatre enfants de son patron, s'est donné la mort en s'ouvrant la carotide à l'aide d'une paire de ciseaux de lingère.

Dans un village du Pas-de-Calais, la femme d'un mineur s'adonnait à la boisson en compagnie de sa belle-mère. La famille se composait du petit Abel et d'une fillette de huit mois. Le garçonnet, l'autre soir, bouscula la table et renversa la bouteille de rhum, espoir des deux femmes. La mère, exaspérée, se saisit de l'enfant et le jeta dans la fosse d'aisance. Quand on fut à la recherche du petit, la mère dénaturée avoua son crime.

Malgré toutes les mesures prises par M. Mussolini, les attentats se multiplient en Sardaigne. L'autre jour, près de Bonorva, un riche paysan qui accompagnait à cheval un troupeau de bétail a été tué par des brigands à coups de fusil. Le fils du paysan fut grièvement blessé. On croit que les meurtriers escomptaient s'emparer du riche et d'exiger une forte rançon.

Le vapeur japonais *Kinke Maru* a été attaqué par des pirates chinois qui l'ont pillé. Un navire anglais a reçu l'ordre de prêter aide au vapeur surpris par les bandits.

L'indulgence criminelle.

Le *Temps* de jeudi écrit sous ce titre un article plein de bon sens et de vérité et qui, s'il ne vise pas l'appareil judiciaire de notre pays, peut pourtant ouvrir certains horizons et inspirer à ceux qui ont pour mission d'exercer la justice d'utiles et saines réflexions.

Nous en donnons ci-dessous le texte : « Dans les journaux de ce matin, combien de crimes ? Une commerçante assommée en plein jour dans sa boutique ; un cadavre ligoté qui flambe dans un fossé... sans compter le menu fretin des faits divers, les duels au revolver dans les rues, les attaques des bijouteries, les vols. Voilà le côté « crime » d'une journée. Passons maintenant à la page « répression ».

Un sergent qui avait attenté à la vie d'un officier avec la complicité de la femme de ce dernier est acquitté à Chambéry. A Versailles, une femme qui avait étranglé son ami est déclarée non coupable. Pas une condamnation. On dirait que la devise de nos jurys est celle-ci : il ne faut faire aux meurtriers nulle peine même légère.

Ce n'est certes pas la première fois que l'attention est attirée sur l'indulgence infinie des magistrats populaires quand il s'agit de crimes où se mêle, si peu que ce soit, la passion. Mais il est des journées particulièrement effrayantes, des journées symboliques et celle de hier dont nous venons d'établir le bilan est du nombre. Coïncidence ? Peut-être, mais ces coïncidences se reproduisent bien souvent. En quelques semaines nous avons vu toute une floraison d'assassinats, de tueries plus ou moins crapuleuses dont les auteurs n'ont pas été découverts. On peut, en fait, se demander pourquoi ils se cachent de la sorte, puisque l'impunité leur est presque assurée... La pitié ne va plus aux victimes, mais aux criminels. Il suffit que les défenseurs s'écrient : « Le sang qui a coulé est-il si pur ? » pour qu'aussitôt l'accusé prenne figure sympathique devant ses juges.

Mais qu'on veuille bien y prendre garde. Ces acquittements en série, cette impunité scandaleuse témoignent d'une véritable déviation du sens social. Comment y parer ? Par une réforme du jury ? Sans doute, mais c'est là un problème fort délicat. Il conviendrait plutôt de redresser les mœurs. Tâche difficile et ingrate. Et cependant nous devons nous y atteler : raffermir les cours, redonner à la pitié son vrai visage qui n'est pas différent de celui de la justice, combattre cette sensiblerie, caricature

de la sensibilité — e siècle charmant était plus ru laient pour d tant plus de plus secs.

Telle est l'indispensable de notre société sées au crime risée par les et qui écarte populaire les ferme raison nalement la que la société.

N'oublions à l'un de ses fend un assa qu'il était pl et que, pour pouvait pas Les jurés qu tous les crim

FR

Le Conseil n bourg, notaire Il délivre à M l'entente de lice quer devant la Direction et la avocat en titre M. Paul Clé inspecteur du La commune

de des terrai nois, quinze j pores ; la par cevoir des imp Le Conseil p mission qu'il questions d'inc Il invite cette afin qu'elle pu quelle a men que nous publ vrier.

Nous appren re S. A. » a é ces conclusions

Près d'Al a eu les deu d'un char c être transpo

Le Jurassi les troncs à re, Romont, de-Trême, B pens, a été s ses besoins

Chro

Cette semai rences très i Première eu casion de la glanoise. Le maître-jardin objet : « Les la culture de L'intérêt du s'cier avaient avides de prof expériences p leur. Le conf posé en const culture n'occu dans nos ferr qu'elle est m ties du canton cette culture qui s'y voue viction.

— Jeudi so donnait à l'H pices de la S une très int rationnel des a démontré, a naît, l'import races et à tr l'insista tou spéciale d'éle développement neuses illustr bile confère attiré cette c plaudissement

— Le nouve était doté, à grand'Rue, v à tout le ré d'autant plus en plus inten me l'emploi c triques se tr retenues par côtés de la c

La foire l'on ne con sible dans l actions sont vaches prêt le lait se so

GI

découverte compte 275 150 assassins et de délits

étranglés trois enfants affreux doit et avoir été

envisier Se-notaire pour le père, r sa belle-éte, mais ce er, qui tom-

el (France), éte a réussi plusieurs à leur sous-taines fois, cherche ac-

au revolver pleine rue us pour une éient bientôt est mort et sé.

it égorgé à quatre en-né la mort d'une paire

le-Calais, la à la bois-

mère. La fa-vel et d'une met, l'autre ersa la bou-femmes. Le enfant et le and on fut e dénaturée

s prises par multipliées en de Bonorva, ait à cheval par des bri- du paysan ar que les arer du ri-çon.

Maru a été qui l'ont pré-dre de pré-les bandits.

inelle.

es ce titre un de vérité et judiciaire de certains hon-pour mis-és et saines

le texte : matin, com-érante asso-que ; un cas- un fossé... des faits di-ns les rues, s vols.

journée.

ge « représ-té à la vie é de la fem-é à Cham-é qui avait non-coupa-n dirait que : il ne faut e même lé-

ère fois que ulgence infi-s quand il i peu que ce des journées ont nous ve-ombre. Coin-cidences En quelques une floraison ou moins cra-t pas été dé- demander i sorte, puis-que assurée... ctimes, mais s défenseurs oulé est-il si sé prenne fi-jeunes.

endre garde. ette impunité véritable dé-ent y parer ? Sans doute, ort délicat. Il er les mœurs. t cependant raffermir les n vrai visage ui de la jus-ice, caricature

de la sensibilité, qui sévit aux époques troubles — et nous songeons à ce XVII^{me} siècle charmant où cependant la justice était plus rude, mais où les larmes coulaient pour de mauvaises causes avec d'autant plus de facilité que les cœurs étaient plus secs.

Telle est l'œuvre à accomplir. Il est indispensable de réagir, si nous voulons que notre société vive, contre ces facilités laissées au crime. L'indulgence des jurés, favorisée par les récusations trop nombreuses et qui écartent souvent de la magistrature populaire les hommes d'intelligence et de ferme raison, énerve la démocratie, et finalement la met en péril en même temps que la société.

N'oublions pas que Dostoïevsky fait dire à l'un de ses Possédés : « L'avocat qui défend un assassin bien élevé en prouvant qu'il était plus instruit que ses victimes, et que, pour se procurer de l'argent, il ne pouvait pas ne pas tuer, est des nôtres... Les jurés qui acquittent systématiquement tous les criminels sont des nôtres... »

P. F.

FRIBOURG

Conseil d'Etat.

Séance du 2 mars 1928.

Le Conseil nomme M. Henri Hartmann, à Fribourg, notaire cantonné dans le district du Lac. Il délève à M. Fritz Kappeler, à Fribourg, une patente de licencié en droit l'autorisant à pratiquer devant les tribunaux inférieurs, sous la direction et la responsabilité de Me W. Bartsch, avocat en dite ville.

M. Paul Clément, à Sâles (Sarine) est nommé inspecteur du bétail du cercle de cette localité.

La commune de Fribourg est autorisée à vendre des terrains, celle de Morat à tenir chaque mois, quinze jours après la foire, un marché aux porcs ; la paroisse d'Estavayer-le-Gibloux à percevoir des impôts.

Le Conseil prend acte du rapport de la commission qu'il avait nommée pour l'étude des questions d'industrie laitière dans notre canton. Il invite cette commission à rester en fonctions afin qu'elle poursuive la réalisation des tâches qu'elle a mentionnées dans les résolutions que nous publions dans notre numéro du 28 février.

Nous apprenons que la « Fromage de Gruyère S. A. » a été consultée sur l'opportunité de ces conclusions.

Accident.

Près d'Alterswyl, M. Stulz, propriétaire, a eu les deux pieds écrasés par les roues d'un char conduisant des billons. Il a dû être transporté à l'Hôpital cantonal.

Condamnation.

Le Jurassien Challet, qui avait dévalisé les trones à Villarimboud, Villaz-St-Pierre, Romont, Billens, Orsonnens, La Tour-de-Trême, Broc, Crésuz, Attalens et Vuipens, a été condamné par une cour d'assises bernoise à quatre ans de réclusion.

Chronique romontoise.

Cette semaine a été marquée par deux conférences très instructives et très partiques. La première eut lieu à l'Hôtel du Lion-d'or, à l'occasion de la réunion de la fédération agricole glannoise. Le sujet fut traité par M. Clément, maître-jardinier à l'institut agricole et eut pour objet : « Les maladies des arbres fruitiers et la culture des meilleures variétés de fruits ». L'intérêt du sujet et la compétence du conférencier avaient attiré une foule de campagnards avides de profiter des enseignements sûrs et des expériences personnelles du distingué arboriculteur. Le conférencier termina son brillant exposé en constatant que cette branche de l'agriculture n'occupe pas encore, à l'heure actuelle, dans nos fermes, la place qui lui convient et qu'elle est même négligée dans certaines parties du canton. Pourtant, a-t-il fait remarquer, cette culture est très rémunératrice pour celui qui s'y voue avec méthode. C'est notre conviction.

— Jeudi soir, M. Barbey, président cantonal, donnait à l'Hôtel de la Tête Noire sous les auspices de la Société d'Agriculture de la Glâne, une très intéressante conférence sur l'élevage rationnel des oiseaux de la basse-cour. Il nous a démontré, avec la compétence qu'on lui connaît, l'importance qu'il y a à sélectionner les races et à trier les œufs pour la fécondation. Il insista tout particulièrement sur la manière spéciale d'élever les poussins et d'assurer leur développement normal. Des projections lumineuses illustrèrent le magistral exposé de l'habile conférencier. Le nombreux public qu'avait attiré cette causerie ne ménagea point ses applaudissements.

— Le nouveau système d'éclairage public dont était doté, à titre provisoire, le quartier de la grand'Rue, vient d'être étendu définitivement à tout le réseau de la ville. On s'en réjouit, d'autant plus que la circulation devient de plus en plus intense et que ce nouveau mode supprime l'emploi des réverbères. Les ampoules électriques se trouvent au centre de la rue et sont retenues par un câble aérien reliant les deux côtés de la chaussée.

GRUYÈRE

La foire.

La foire de mars a été assez animée. Si l'on ne constate point de mouvement sensible dans les prix du gros bétail, les transactions sont encore assez nombreuses. Les vaches prêtes et celles bien marquées pour le lait se sont vendues à des prix assez ré-

munérateurs. Par contre, il y eut quelques difficultés à conclure quand il s'agissait de petite marchandise.

Les porcelets se vendent de mieux en mieux. Jeudi, ils se sont écoulés rapidement. Les prix moyens varient entre 15 et 20 pièces. Le marché était bien fourni en porcs de grandeur moyenne. Les gras ne sont pas encore à la hausse. Leur prix demeure presque dérisoire et l'on trouve des sujets pour le prix de fr. 1.75-1.90 le kg. Les veaux ne varient guère. Les prix les plus courants oscillent entre fr. 1.70-1.90. Deux spécimens spécialement remarquables ont trouvé acquéreurs à fr. 2. Les marchands du dehors n'étaient pas nombreux.

Sur la « Promenade », grande abondance de fruits du midi et de nouveaux légumes. La plupart des étalages sont très achalandés. Les pommes de terre vont fr. 3-4.80 la mesure ; les pommes fr. 1.50 le quart en moyenne. Signalons encore une baisse sur les œufs dont le prix est descendu à fr. 1.50-1.60 la douzaine.

Statistique officielle : 15 taureaux, fr. 400-700 ; 148 vaches, fr. 800-1.200 ; 43 veaux, fr. 1.20-1.50 ; 8 moutons fr. 40-60 ; 19 porcs gras, fr. 1.90 ; 284 porcelets, fr. 50-100 la paire.

Expéditions : C. E. G. 18 vaches en 4 wagons ; 32 veaux en 2 wagons ; 18 porcs. B.-R. : 97 pièces en 17 wagons.

Broc : Directeur unique.

A la suite du concours du 16 février dernier et vu le rapport des experts et l'avis des sociétés intéressées, le conseil communal de Broc, dans sa dernière séance, a nommé M. Emile Lattion, actuellement directeur de musique et organiste à Saint Maurice, directeur de nos sociétés philharmoniques.

De même, le conseil de paroisse a nommé M. Lattion organiste et directeur de chant religieux.

Ce choix, favorablement accueilli, donnera, espérons le, satisfaction aux sociétés.

En marge de la vie bulloise...

Lettre à un ami qui n'est pas de mon avis.

Non, mon ami, je ne suis pas d'accord avec toi sur un principe et une règle dont nous discutons, l'autre soir, et qui furent relatés dernièrement dans la « Tribune de Genève ». M. Gonzague de Reynold, professeur à l'Université de Berne, patriote éclairé, grand cœur, mais aussi cœur qui se rappelle de ses origines et de son sang, y écrivait : « La vérité ne doit-elle pas être intolérante vis à vis de l'erreur ? »

Oui, mais, encore faut-il être sûr de posséder la vérité. D'ailleurs, dans notre Suisse, qu'en deviendrait-il de la bonne harmonie et du bon travail en commun le jour où la « vérité » commencerait à se montrer intrinsèque à l'égard de l'erreur ? Ceux qui ne pensent point comme nous sont peut-être aussi sûrs que nous-mêmes qu'ils sont dans la « vérité ».

Mon ami, ne soyons jamais exclusifs. N'accusons pas trop tôt. Habituellement un cerveau ne constitue point le monopole de la vérité. Et plus on est nombreux pour étudier une question, traiter un sujet, plus on a de chances de trouver la solution la meilleure. Je pense de plus que c'est se montrer sage que de savoir reconnaître son erreur, quand on vous la fait toucher du doigt, et que rien n'est plus beau pour la tranquillité de l'individu et la paix du monde qu'une large tolérance, surtout où elle est possible, c'est-à-dire partout où elle ne menace ni la morale, ni la sécurité publiques.

En général, les gens qui ont beaucoup voyagé montrent cette largeur de vue et d'appréciation qui rend le commerce social agréable et bienfaisant. Ils ont vu de braves citoyens et de tristes sires sous tous les cieux, dans toutes les conditions de l'échelle sociale, à gauche comme à droite, en haut comme en bas. Ils sont devenus philosophes et savent trouver dans chaque caractère comme dans chaque situation quelque chose de bon.

Ceux qui veulent en imposer par le tranchant du ton et la forme définitive du raisonnement ne s'imaginent pas toujours qu'ils ne convertissent pas facilement leur auditoire. « Les idées sont comme les clous, plus on frappe dessus, plus on les enfonce ». Rien de plus noble, rien de plus juste qu'une large tolérance. Les individus sont aussi différents de sentiments qu'ils le sont de figure et de puissance intellectuelle. Sait-on jamais ce qui se passe au fond des âmes lorsque nous les taxons de bornées ou d'insensées ? ? ?

Ne faisons pas aux autres ce que l'on ne voudrait point que l'on nous fit à nous-mêmes !

CHEZ NOS VOISINS Les voleurs des pauvres.

Après Château-d'Oex, Rougemont. Des malandrins que la justice recherche et qui sont probablement les mêmes que ceux qui ont opéré à l'Eglise anglaise de Château-d'Oex, ont dévalisé le tronç des pauvres du temple national de Rougemont. On évalue de 20 à 25 fr. la somme dérobée.

ECHOS ET NOUVELLES

Un « cerveau électrique ».

Une dépêche de Washington au Times décrit une nouvelle invention qu'il appelle un « cerveau électrique », qui reçoit par une oreille électrique du langage inintelligible et le remet au clair par une bouche électrique.

Le but de cette invention, ainsi que l'a expliqué M. Serge Grace, ingénieur des laboratoires de la Bell Telephone Company, qui en fait la démonstration devant la City-Club, est de permettre le secret des conversations téléphoniques. M. Grace prit un disque de phonographe sur lequel du langage naturel avait été si dénaturé par la transformation de hautes fréquences en basses fréquences que les sons constituaient un charabia absolu. Devant le phonographe il plaça la nouvelle invention, qui en fit la transformation à rebours et le résultat en fut des phrases claires et intelligibles répétées par des hauts-parleurs.

Cette invention serait, naturellement, d'une utilité inestimable en temps de guerre.

Un sauvetage dans les airs.

On mande de Rabat au Petit Parisien que deux aviateurs militaires viennent d'accomplir un exploit remarquable dans la région de Taza. L'avion, qui avait un malade à bord, s'était élevé à mille mètres d'altitude lorsqu'une commande se rompit. L'appareil partit à la dérive. L'un des aviateurs, en équilibre sur l'aile de l'avion volant à 130 kilomètres à l'heure, parvint, malgré le vent et après 45 minutes de travail, à effectuer la réparation. Les aviateurs purent rejoindre Taza avec leur passager.

Un automate perfectionné.

Un homme mécanique que son inventeur a nommé Télévox a été présenté au Level-Club.

Cet automate, se conformant aux ordres de M. R.-J. Wensley, qui l'a construit, a stupéfié les milliers de personnes qui assistaient à la cérémonie. Il a près de deux mètres de haut, des bras et des jambes attachés au tronc par des charnières et, à la place des yeux, deux poires électriques. Il peut nettoyer des maisons avec un « vacuum », ouvrir et fermer l'électricité et le gaz, faire marcher le ventilateur, pour ne parler que des principaux gestes qu'il est capable de faire quand on lui parle.

Télévox opère uniquement d'après le son de la voix et n'est relié par aucun fil à quelque appareil que ce soit.

Un paricide condamné à mort.

Adrien Bellier, qui tua son père et sa mère a été condamné à mort. Pendant le procès, il ne cessa d'adopter une attitude cynique, affirmant qu'il avait accompli son horrible forfait sous l'empire d'une crise de folie. Il répondit en souriant aux questions du juge. A la fin du réquisitoire, il provoqua un violent incident en s'associant à l'auditoire, qui applaudissait aux conclusions du procureur de la République et poussait des cris de mort. Il accueillit en souriant sa condamnation à mort, et lorsque le président lui demanda s'il avait quelque chose à dire sur l'application de la peine, il répondit, goguenard : « Je remercie Messieurs les jurés ! »

Dernière Heure

A la suite du récent tremblement de terre, une maison lézardée s'est effondrée à Naplouse. Trois cadavres ont été déjà retirés des décombres.

— Le maréchal Hindenbourg a adressé un télégramme de félicitations à M. Schulthess, président de la Confédération suisse, à l'occasion de son soixantième anniversaire.

— L'échange de vues continue entre la presse américaine et celle de l'Europe au sujet de la dernière note Kellogg à la France. En Amérique on ne montre pas beaucoup d'enthousiasme pour ces palabres qui n'aboutiront qu'à de pieuses aspirations et n'imposeront aucune obligation. On pense d'ailleurs qu'il n'est pas sûr que le Sénat se rallie à l'un ou l'autre des projets envisagés.

— A Nassereik, près d'Innsbruck, le feu a éclaté dans le bâtiment du bourgmestre. Vingt maisons ont été la proie des flammes. Une septantaine de paysans et de montagnards sont sans abri.

— Au sujet de nos négociations commerciales avec la France, il se vérifie que M. Stucki était rentré à Berne, vendredi soir. Cependant, après avoir pris les contacts nécessaires, il se-

partira incessamment pour Paris. Il y a de graves difficultés, mais pas encore de rupture.

— L'accord douanier franco-suisse a été discuté hier à la Chambre française et au Sénat. Divers orateurs ont pris la parole. Les deux Chambres ont adopté en votation finale l'additif douanier franco-suisse à une énorme majorité.

Les lettres anonymes.

De Maurice Prax, dans le Petit Parisien : « De temps en temps, un expéditeur de lettres anonymes se voit obligé de renoncer à l'anonymat pour comparaître en justice. Le scandale fait plus ou moins de bruit. Le coupable est plus ou moins sévèrement puni. Puis, on parle d'autre chose. Mais les lettres anonymes continuent.

Chaque jour, des centaines de ces infâmes billets circulent sous le masque d'une enveloppe. Chaque jour, à chaque distribution postale, des gens sont attaqués traîtreusement par ces ignobles saletés. Chaque jour, ces lâchetés font leurs victimes.

Des gens disent bien qu'ils ne craignent pas ces agressions misérables. Et il y a bien, certes, des hommes — et des femmes — assez forts pour dédaigner ces bassesses. Mais sont-ils si nombreux ? Et celui que cent lettres anonymes auront laissé indifférent et méprisant n'est pas sûr de ne pas être blessé cruellement par la cent unième. Un soupçon peut naître. Une inquiétude peut se préciser. Une vérité peut être révélée — car toutes les lettres anonymes ne mentent pas.

Ainsi, il y a de ces bouts de papier qui peuvent tuer un homme — ou une femme. Ainsi, le drôle qui griffonne quelques lignes traitresses peut parfaitement être un assassin. Il faut souhaiter ardemment que tous les barbouilleurs d'anonymes infamies soient impitoyablement châtiés, quand on les pince. Mais, hélas ! les lettres anonymes continueront.

Comment se défendre contre ces ordures ? En étant assez fort pour les mépriser et pour les mépriser toutes pareillement. C'est certainement le meilleur, le plus noble moyen. Il y a aussi un petit moyen pratique. Quand on reçoit une lettre qu'on n'attend pas, quand on trouve sur une enveloppe une écriture inconnue, vérifier tout de suite si la lettre est signée. Si elle n'est pas lisiblement signée ou bien si elle porte la mention ordinaire « Une personne qui veut du bien », déchirez aussitôt l'ordure sans avoir la curiosité, ni la faiblesse de la lire. Mais il faut être déjà assez fort pour ne pas lire une lettre anonyme. »

Conférences publiques à Broc.

On nous prie d'insérer :

Dans tous les pays du monde, auprès de toutes les classes de la société, la capitale et si complexe question sociale suscite le plus vif intérêt.

Depuis longtemps déjà, des conférences ont été organisées en Suisse afin d'exposer les meilleures solutions pratiques qui doivent concilier les droits des patrons et des ouvriers, des employeurs et des employés.

Parmi les conférenciers qui ont traité les sujets économiques et sociaux avec le plus de compétence et de succès, M. l'abbé Dr André Savoy, à Fribourg, et M. le conseiller national Dr Bolle à La Chaux-de-Fonds occupent une des premières places.

Ils ont parlé dans les grandes villes de la Suisse devant de nombreux auditoires, composés des éléments les plus divers. La conférence de M. l'abbé Savoy à la Chambre de commerce de Genève, a été particulièrement remarquée ; tous ont été captivés par l'exposé si clair et si précis du savant conférencier qui connaît la question sociale à fond. La conférence que M. le conseiller national Dr Bolle a faite récemment à la salle de la Réformation, de Genève, a eu le plus grand succès ; une foule de citoyens, appartenant à tous les partis, ont écouté avec enthousiasme le distingué conférencier.

Broc, la cité industrielle gruyérienne, aura la bonne aubaine d'entendre, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, Dimanche 4 et lundi 5 mars, à 20 heures, des conférences publiques et gratuites par les deux éminents conférenciers, M. l'abbé Dr A Savoy et M. le conseiller national Dr Bolle.

Dimanche soir, M. Savoy parlera de « La Suisse économique et sociale ».

Lundi soir, M. Bolle exposera « L'organisation corporative ».

Intellectuels et artisans, industriels et commerçants, ouvriers et agriculteurs, tous trouveront un très grand profit à assister à ces conférences instructives qui traiteront ces importantes questions sociales actuelles qui tiennent au cœur de la vie de l'individu, de la famille et de la société.

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

L'anse „Anti-Tic“

(brev. suisse)

contre le tic de la langue du bétail est unique, expérimentée, ne gêne les bêtes en aucune manière. Indiquer l'âge des bêtes. La pièce : Fr. 3.30, port en sus.

Louis MENOUD, secrétaire du Syndicat d'élevage, Vulster-nens-dev.-Romont.

SONNAILLES 1778

et d'autres sont à vendre faute d'emploi (6 pièces bien accordées). S'adresser à Jos. RIGOLET, rue Zähringen, Fribourg.

ON DEMANDE un bon domestique de campagne

sachant traire. Entrée à volonté. Bon gage. Vie de famille. S'adres. à Jules Convers, Ballens (Vaud). P. 11.171 F.

On achèterait DOMAINE

avec forêts, maison de maîtres, canton de Fribourg. Offres sous : M. 2496 L. Publicitas, Lausanne.

Abonnez-vous à LA GRUYÈRE

TRAVAUX en soumission.

L'Hoirie Georges DU-NAND, maréchal, à Bulle, met en soumission les travaux de construction d'une annexe à son immeuble.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des plans et adresser leurs soumissions jusqu'au 12 mars.

PHARMACIE D'OFFICE Dimanche 4 mars Pharmacie RIME

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE » 34

Rose des Chemins

de Charles de Vitis.

Lorsque son choix fut arrêté, elle écrivit à sa sœur.

Ma bonne Louise, « Tu as compris par mon télégramme qu'une nécessité impérieuse me forçait à te rappeler, toi et notre cher Jean. Ta tendresse s'était endormie, confiante dans les bonnes nouvelles que tu as reçues de moi, depuis la mort de ma chère Rose-Thé.

« Elles étaient fausses. Lucien, dont l'infamie est cent fois plus grande que je ne l'avais soupçonnée a intercepté ma correspondance, se chargeant de l'écrire, afin d'éviter ton retour. Ma bonne sœur chérie, tu ne sauras jamais tout ce que j'ai souffert.

« Je ne tiens pas à te raconter, tu en seras trop peinée; je veux t'en apprendre assez pour que tu sentes combien j'ai besoin maintenant de ta tendresse et de ton affection.

Et en quelques mots elle indiquait, à la hâte, sa réclusion forcée et les tourments qu'elle avait endurés; son désir constant, fixe, de s'évader, et comment elle avait pu y parvenir à l'aide de Murillonne.

Elle s'entendit avec complaisance sur cette enfant, le seul être humain qui, pendant son long martyre, lui eût témoigné un peu d'affection.

Elle terminait, en répétant à sa sœur combien elle avait besoin d'elle d'abord pour l'aimer et

la soutenir, puis de Jean pour la conseiller dans son œuvre de réparation.

Après avoir donné rendez-vous à Louise à Mondorf et l'avoir priée de la prévenir par dépêche, aussitôt son arrivée à Marseille, elle couchait ainsi :

« J'ai bien souffert, mais je vous ai encore; quand vous serez près de moi, le calme me reviendra, à défaut de l'oubli. »

Sa lettre achevée, Paule songea à dormir, pour sa première nuit de liberté. C'était peut-être le premier repos complet qu'elle prenait depuis le jour où son beau-frère l'avait odieusement enfermée.

Dès le lendemain matin, Murillonne réclama avec insistance les bois et les champs, ses amis.

« Si tu es gentille encore un jour, tu auras autant de campagne que tu voudras, ma petite. Aujourd'hui nous allons prendre le chemin de fer; tu verras comme c'est amusant. On dirait une grande voiture qui marche très vite et sans cheval. »

L'enfant ne témoigna pas le moindre étonnement.

« Je sais bien », murmura-t-elle. Paule, curieuse, chercha encore à l'interroger sur ce passé étranger. Murillonne resta muette; puis changeant d'idée :

« Médor vient avec nous en chemin de fer; je ne veux pas le quitter, moi. »

— Certainement; c'est un bon ami pour toi, je le sais.

Quand, à la gare, l'employé voulut placer Médor avec les chiens, l'enfant le suivit résolument. Impossible de lui faire entendre raison. Elle pleura, refusant à tout prix de quitter son ami.

Paule n'eut qu'une ressource, celle de louer un coupé de première pour ne pas priver l'en-

fant de son cher Médor. D'ailleurs, il était peut-être plus sage de s'isoler ainsi; elle risquait moins d'être reconnue, et aucun compagnon de route serait témoin des incartades de Murillonne.

La petite fille s'amusa d'abord de voir courir au loin les arbres, les champs, puis elle s'en lassa.

A Charleville, Paule, qui n'osait conduire sa petite sauvage au buffet, se fit apporter deux paniers de provisions à plusieurs étages. Ce fut une bonne distraction pour Murillonne et pour Médor. Après le repas, une heure de sommeil; au réveil, un goûter; puis la visite à la douane de Rodange, et l'on gagna, tant bien que mal, Luxembourg à 9 heures du soir. Après une attente de quelques minutes, on reprit le petit tramway de Luxembourg, à Mondorf, et, une heure plus tard, on arriva à destination. C'était une journée bien remplie; et l'enfant était tout endormie en arrivant à l'hôtel du « Grand-Chef ». Elle put à peine toucher au dîner qui leur fut servi dans leur chambre. Cette nature infatigable que les longues courses en plein air ne lassait pas, était brisée par une journée de civilisation qui la tenait assise à l'étroit dans un compartiment de première classe.

La saison des bains n'était pas encore commencée. Les malades, comme les touristes, attendaient le mois de juin pour se répandre à flots dans tous les hôtels. A cette époque, on ne rencontrait guère que quelques rares promeneurs, dont la santé exigeait une longue cure. Dans ces conditions, Murillonne s'acclimaterait plus vite. Elle pourrait courir tout à son aise dans les allées du parc et dépenser sa fougueuse ardeur à ramer et à jouer tous les jeux divers mis à la disposition des abonnés.

Malgré ses prévisions, Paule ne put obtenir de l'enfant qu'elle se plîât peu à peu aux exi-

gences sociales. Elle ne pouvait comprendre comment il était défendu de cueillir toutes les belles fleurs qu'elle voyait. Pour elle, les roses que l'administration du casino entretenait à grands frais, lui appartenaient, comme les marguerites des champs qu'elle cueillait autrefois. Si elle échappait à la surveillance de Paule pendant quelques minutes, elle en profitait pour reprendre ses anciennes occupations. Le régisseur la surprit, un jour, préparant un feu de bois sous un sapin qui se serait certainement enflammé ensuite. Paule était vivement contrariée des résultats obtenus. Elle se fatiguait beaucoup avec cette sauvageonne et n'arrivait point à la discipliner. La pauvre femme avait été tant privée d'affection, qu'elle n'avait pas le courage de se montrer sévère envers cette enfant, qui lui témoignait de la tendresse. Elle lui rendait sans doute un mauvais service, en la gâtant ainsi; mais elle ne pouvait agir autrement.

Elle résolut alors, bien qu'il dut lui en coûter, de la confier à des mains plus fermes, quoique très douces, afin d'en faire une jeune fille telle qu'elle le souhaitait.

C'était un gros sacrifice; mais l'intérêt même de l'enfant le réclamait, et c'est pourquoi Paule s'y décida.

II

Mondorf-les-Bains.

« Ma petite Murillonne, dit Paule en la faisant asseoir près d'elle, tu t'ennuies parce que tu ne peux t'occuper. Si tu savais coudre, si tu pouvais lire les belles histoires qu'on écrit pour les enfants, tu serais vite intéressée. Pour goûter ce bonheur, il faut auparavant prendre quelque peine, il faut t'appliquer bien sérieusement.

— Je tâcherai, dit l'enfant; mais cela m'ennuie. (A suivre).

Confitures Benzbourg



se vendent dans tous les magasins d'alimentation aux prix suivants :

	Seaux „Hero“			Flacons 500 gr.
	5 kg.	3 kg.	1 kg.	
Quatre fruits	6.90	4.35	1.50	1.—
Pruneaux	7.75	4.85	1.70	1.10
Groseilles rouges	8.70	5.40	1.90	1.20
Mûres				
Oranges amères	9.20	5.70	1.95	1.25
Sans Rival	9.80	5.80	2.—	1.25
Framboises	9.90	6.15	2.10	1.25
Cerises	10.65	6.55	2.25	1.35
Griottes				
Fraises	11.10	6.85	2.35	1.40
Abricots				
Gelées „Petit Déjeuner“				
avec framboises	8.10	5.05	1.75	1.15
avec fraises				
avec abricots				

Les Confitures de Benzbourg sont pour ainsi dire indispensables aux enfants par suite de leur richesse en sucre et suc de fruits, qui sont de première importance pour l'entretien de la santé.

BROC - Grande Salle de l'Hôtel de Ville - BROC
DIMANCHE 4 mars, à 20 heures

Conférence donnée par M. l'abbé Dr A. Savoy :
La Suisse économique et sociale.

Conférence donnée par M. le Conseiller national BOLLE,
de la Chaux-de-Fonds :
L'organisation corporative.
— Entrée libre —

Agencement de magasins

Pour cause de transformation d'agencement, à vendre, faute d'emploi, en parfait état, vitrine de 3 m. 20 long., 3 m. haut corps du haut à glace cristal roulantes, corps du bas idem et tiroirs.
Une grande banque de magasin.
Pour tous renseignements, s'adresser : Case postale 13397 Lausanne.

TAILLEUR

Le soussigné, diplômé de la Maison LADEVÈZE, à Paris, se recommande pour l'exécution de
Costumes en tous genres, Mode et Sport.
— Etoffes de première qualité. —
Travail prompt et soigné. — Prix modérés.
Tous les jeudis au Café Fribourgeois, Bulle.
F. REPOND, Charmey.

HERNIE

Plus que jamais les hernieux souffrent de la pression très dangereuse et brutale des mauvais bandages qui sont vendus dans les magasins non fabricants.
Quel que soit votre métier, vous pouvez travailler sans crainte, ni fatigue, quand la hernie est intégralement contenue et réduite par un bandage perfectionné et fait sur mesure spécialement pour chaque infirme.
H. PARIL, Spécialiste
Herniaire, Bandagiste, Orthopédiste
3, Rue de Lausanne, FRIBOURG. P. 20.103 F.
Seul fabricant dans le canton. Essai gratuit sans engagement.

Abonnez-vous à „La Gruyère“.



Toitures
Revêtements de façades.
Revêtements intérieurs.
Tuyaux en Eternit.
Garages.

Une bonne jument

5 ans, à 2 mains, est à vendre chez **GEINOZ JOSEPH, NEIRIVUE.**

A vendre

quelques poses de **bonne terre,** au bas du village de Sorens. S'adresser à **Publicitas Bulle.**

A VENDRE un domaine

de 29 poses, dont 3 en forêt, en un seul mas, situé dans la Glâne. On peut traiter avec 7.000 fr. Affaire très avantageuse. S'adres. à **J. Bosson, Agence immobilière, Rue de Gruyères, Bulle.**

A VENDRE un bon domaine

à BULLE, un excellent domaine de 15 poses en un seul mas. S'adresser à **J. Bosson, Agence immobilière, Rue de Gruyères, Bulle.**

Imprimerie de „La Gruyère“

— BULLE —

Rue de la Sionge — Téléphone 150

Impressions en tous genres

pour Administrations, Industrie, Commerce et Particuliers.

Bienfacture. — Livraison rapide.

PRIX MODÉRÉS. Devis sur demande.

L'Economie et les BAS !

BASREP
Un procédé nouveau
RETISSAGE SANS COUTURE
de bas et chaussettes (soie, fil, flor, cachemire). Très solide, permettant de les porter encore en souliers bas.
Prix très modérés.
— Dépôt de fabrication : —
Mlle E. LAYAZ BULLE

A VENDRE

3 belles jeunes chèvres chamoisées, prêtes au cabri. S'adresser à **Publicitas Bulle,** sous P. 7148 B.

A vendre

pour cause de départ un **beau gramophone** de Ste-Croix, la meilleure marque, livré avec 10 disques; peut servir pour café ou salon. S'adresser, si possible de suite, à **Joseph TERCIERS, chemin des Colombettes, VUA-DENS.**

A VENDRE

un bon domaine de 12 1/2 poses en un seul mas. Maison en bon état. Prix avantageux. S'adresser à **J. BOSSON, agence immobilière, rue de Gruyères, BULLE.**

RIDEAUX

Pour diminuer mon immense stock, je solde :
Cantonnières, Brise-bise et Rideaux
au mètre avec **30 % de rabais.**
A. WIDMER, Rue de Vevey, BULLE

Café de malt Kathreiner Kneipp.

Convient à tout estomac et à chaque âge. Conserve la santé ! Fait disparaître nervosité et irritabilité.

Bonheur dans les ménages !

Le paquet d'un demi kilo 80 Cts.
AU DEUXIÈME ÉTAGE
de la Maison Pinaton, chez
MME JEANNE GLASSON
Joli choix de chapeaux deuil.
VOILES
Réparations. — Prix modérés.

On demande

un **JEUNE HOMME** comme **berger.** Eventuellement on l'occuperait dès maintenant. S'adresser à **Henri REY, au Châtelard.**

A louer

à la rue de Gruyères
un grand local avec petit bureau attenant
et éventuellement dépendance. S'adresser à **Publicitas, Bulle** sous P. 388 B.

On demande

un bon **domestique de campagne** sachant bien traire et connaissant les chevaux. Entrée de suite. S'adresser à **Conus Antoine, Sommenlier.**

Chevaux pr. abattre

et accidents sont payés un bon prix, par la
Boucherie Chevaline Centrale
Loue 7, LAUSANNE
H. Verrey.
Tél. bouch. 92.50, app. 92.80.



ABONNEMENTS
Suisse 1
Etranger 1
payable
Prix du nu
On s'abonne au bureau moyennant

Sur la

« Dieu se... Bossuet dev... des plus gr... Les homm... des merveil... ment ne sa... puisqu'ils s... quelque co... orgueil de... d'un indivi... choses qui... l'idéal qu'il... jours quelq... frira de cet... on veut s'é... au-dessus d... individu, on... bousser au... les semblab... chemin.
C'est ce q... On attend... à une inter... des discours... frances mor... du Haut-Ad... la pressent... ble. orgueil... pour un aut... partie agrar... saurait dép... quand on p... tre pays ! S... le petit !
« L'Italie... ple de plus... L'Autriche... même dem... pondre. Ja... que je parl... fois, je lais... plein de m... lion causan... l'Italie fasc... de son che... duire une... n'est-ce pas... lemands d'... croire à leu... riorité de l... cette doctri... reurs que... « Deutschla... driez-vous... le comme... vassent pou... guerre et... ment des...
On trouva... mande de l... n'est pas c... ce là tout l... trine de ce... qui se mor... resses, puis... ce, ni les l... toujours di... ce qu'elle s... porte qui l... la concern... elle est l'o... point étouf...
L'Italie... ses ruines... est dure, d... bre de ses... grands pas... lise de Gra... mirons. M... à l'orgueil... pathies et... amitiés. Q... père à la... c'est à son... pesant mé... faits pour... rhodes de... d'une dans... Quand l... la force et... qu'il dirigi...